

M nster

s' Menschterer Blättla | Ville de Munster

mag'

CULTURE

**INFORMATISATION
DE LA BIBLIOTHÈQUE**

JEUNES

**VERS UN NOUVEAU
SKATEPARK**

RÉALISATIONS 2010

**FACTURATION DE L'EAU :
CE QUI CHANGE...**

**AMÉNAGEMENT
DU PARC HARTMANN**

PROJETS 2011

**PAG : PLAN
D'AMÉNAGEMENT
DE LA GARE**

**ASSAINISSEMENT DE
L'UNTERMOENCHBERG**

PORTRAIT

**SERVICES TECHNIQUES
LE DÉNEIGEMENT**



*Chères Munstériennes,
chers Munstériens,*

Pour l'année à venir, je vous propose de réfléchir à la réfection de la place du Marché et

des bâtiments du Bässial et du Couvent. Ce projet important, qui sera soutenu financièrement par le Département, rendra notre centre-ville plus accueillant et plus attractif.

C'est avec plaisir que je vous souhaite à toutes et à tous une heureuse Année ! 2010 a été riche en réalisations, parmi lesquelles la simplification de la gestion de l'eau par la radiorelève, l'assainissement de Haslach, les travaux au parc Hartmann, la rénovation du terrain de foot stabilisé, la réfection de la Grand-rue, les travaux dans la Fecht, etc.

Ces réalisations, dont vous trouverez les détails dans ce bulletin, ont été possibles grâce à des agents municipaux motivés et réactifs. Ils ont su donner le meilleur d'eux-mêmes ! Parallèlement, un travail remarquable a été accompli par mes Adjointes, accompagnés des Conseillers Municipaux. Je les remercie pour leur investissement. Ils ont démontré qu'ensemble nous sommes plus performants.

Autre dossier majeur pour Munster : l'aménagement de la place de la Gare et du bâtiment de la gare. Il sera fortement subventionné par la Région, avec une participation de la SNCF. En ce qui concerne le tourisme, une aire de camping-cars sera bientôt créée derrière la gare. Au préalable, il nous a fallu racheter les terrains à Réseau Ferré de France.

Ces projets nous ont demandé à moi, ainsi qu'à mon équipe et en particulier à ma 1^{ère} Adjointe Monique Martin, qui a en charge tous les dossiers techniques, deux années de négociations et beaucoup de détermination et d'énergie.

Je précise que ces travaux devraient s'effectuer sans nouvel emprunt en 2011,

vom Bahnhofgebej. Dàs Vorhà wùrd stàrik von der Region unterstützt, ùn dr Hilf von der SNCF. Wàs dr Tourismus àbelàngt, wùrd a Campingcarplàtz hintrem Bahnhof àgleit. Zerscht hann mir defir dr Boda im Réseau Ferré de France àbkàifa müa.

Dia Vorhà hann zwei Johr Verhàndlùnga gabrùcht, viel Entschlossaheit ùn Energie : fer minni Mànnschàft, bsunderscht fer minni erscht Stellvertratera Monique Martin, wo sich ùm àlli technischa Akta kemert, ùn o fer mich.

Ich mecht noch üsdrücklig betona, däss dia Plan vorüssichtlich ke neji Schùlda in 2011 verursa cha wara. Unseri Finànza sinn güat ghàlta von dr Stàdtverwàltung ùn minem Adschüa Jean-François Wollbrett. Mir schàffa ùf dia Art sither da Wàhla von 2008, so däss die Stàdt jetzt wenjer Schùlda hett.

Sither zwei Johr het's ke Erhehung von de Stira von de Stàdt Menschter ga : ùn ich kà jetzt schon vorüssàja, däss es o im Johr 2011 so bliwa wùrd.

*Jou Horza
Pierre Dischinger.*

grâce à la gestion rigoureuse assurée par les Services Municipaux et mon Adjoint Jean-François Wollbrett. Cette gestion sérieuse depuis les élections municipales de 2008 a permis de désendetter la Ville. Pour la troisième année consécutive, je vous annonce qu'il n'y aura pas d'augmentation des taux d'impôts et des taxes municipales en 2011.

*De tout coeur
Jean-François Wollbrett.*

SOMMAIRE

ÉDITO

page 2

DES PROJETS POUR 2011

pages 3 > 5

RETOUR SUR UN AN DE RÉALISATIONS

pages 6 > 7

ENVIRONNEMENT

page 8

RETOUR SUR UN AN D'ANIMATIONS

pages 9 > 10

EN BREF

page 11 - page 16 - page 19

PORTRAIT D'UN SERVICE MUNICIPAL

page 12

JEUNES

page 13

CULTURE

page 14

ÉTAT CIVIL

page 15 - page 17

ASSOCIATIONS

page 18

MUNSTER S'ANIME

page 20

Éditeur Ville de Munster

1 place du Marché

68140 MUNSTER

Directeur de la publication Pierre Dischinger

Rédacteur en chef Jean-François Wollbrett

Crédits photos Ville de Munster, Elsa Florence, Michel Hutt, Bernard Stoehr, Zeppeline alsace

Mise en page Olivier Miclo

Photogravure Ville de Munster

Impression Imprimerie Lefranc

Tirage 2 800 exemplaires

Liawi Menschterer,

Mit Fraid wünsch ich ihna viel Glück zum Neijohr ! Im Johr 2010 sinn zàhlrichi Vorhà üsgfàhrt worra : di Vereinfàchung von der Wässerversorigung dürich's « per Radio-àblasa », di Abwässerreinigung vo Hàsllàch, Arweta im Hårtmànnspark, di Renowiarung vom stàbilisarta Füassbàllplàtz, di Repàràtür vo dr Grand-rue, Arweta in dr Facht, ùn noch mànch ànderi Sàcha.

Sie wara in dam Blàtt die Einzelheita vo danna Verwirklichung finda : sie hann kenna gmàcht wara dànk dr Arwet von da Stàdtàgstellta, wo motiviart ùn aktiv sinn. Sie hann's am bschta gemàcht.

Minni Adschüa ùn Gmeinrotslitt hann o a wunderbàri Arwet gleischt. Ich mecht in àlla defer dànka. Sie hann bewisa, däss mir àlli mitnànder sehr leistungsfähig sinn. Fer's kommenda Johr, schlà ich vor, däss mir àn die Renowiarung vom Màriplàtz, von da Gebej vom Batiàl ùn vom Couvent danka. Dàs wichtiga Vorhà, vom Generàlrot finànziell unterstütz, wùrd ùnser Stàdtzentrùm heimlicher ùn àttràktiver gstålta.

A ànders wichtiges Themà fer Menschter isch di Irchtung vom Bahnhofplàtz ùn **MUNSTERmag'2**

UNE NOUVELLE PLACE DE LA GARE...

En 2011, la place de la Gare, 5^{ème} entrée de notre Ville, va être remise à neuf. Cette infrastructure va devenir plus accueillante et plus fonctionnelle, avec une piétonisation complète de son parvis. Un parking de 68 places, dont 2 pour handicapés, sera créé à l'est du bâtiment, ce qui rendra le stationnement plus facile. Le projet a été présenté aux Munstériens à l'occasion d'une réunion publique le 22 décembre dernier, ce qui a permis de prendre en compte les avis des riverains et des usagers de la ligne. Les travaux s'intègrent dans le programme de rénovation et de mise en valeur des gares mené par le Conseil Régional. La SNCF est quant à elle le maître d'œuvre du projet. Au total, le coût prévisionnel est de 911 000 €, dont 28 000 € financés par la SNCF, 340 000 € par la Région, 123 000 € par le fond de compensation de la TVA et 419 000 € à la charge de la Ville.

Le réaménagement de la gare suit l'importante modernisation de la ligne, à l'initiative du Conseil Régional, qui s'était achevée en 2005 avec notamment la rénovation de la voie et le remplacement des

autorails. Ce réaménagement complète par ailleurs la construction de l'arrêt du Badischhof, qui avait été ouvert en 2003 et qui fait de Munster une des seules communes d'Alsace de cette taille, à disposer de deux arrêts ferroviaires.

Une ligne refaite et bientôt une gare plus pratique : autant d'arguments pour préférer le train !

VERS UN MEILLEUR ACCUEIL DES CAMPING-CARS...

En 2011, la Ville mènera des études pour la réalisation d'une aire de camping-cars. L'objectif est bien entendu de développer le tourisme dans la Vallée de Munster, où de nombreux visiteurs viennent avec ce moyen de transport.

Les camping-cars s'installent sur différents parkings de la Ville, une formule qui n'est pas satisfaisante. Afin d'offrir confort et hospitalité à ces visiteurs, l'aire d'accueil créée sera sécurisée et fonctionnelle, avec plusieurs services : vidange des eaux usées, bloc électrique, etc. Une réflexion menée avec la Communauté de Com-

munes permettra à chaque village de la Vallée d'accueillir au moins un camping-cariste.

Le site pressenti, près de la gare, derrière le gymnase, a été acheté récemment par la Ville. Les camping-caristes seront à la fois à proximité du centre-ville, de la gare et des départs des circuits de randonnée.



LE SITE DE LA FUTURE AIRE DE CAMPING-CARS, À L'ARRIÈRE DU GYMNASE.

LE PAG : PLAN D'AMÉNAGEMENT DE LA GARE.



TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT À HASLACH, ÉTÉ 2010.



APRÈS HASLACH, L'ASSAINISSEMENT DESSERVIRA LE UNTERMOENCHBERG

Après les travaux de Haslach et du Moenchberg, ce sera au tour de la rue du Untermoenchberg d'être assainie. Ces travaux seront aussi l'occasion d'enfouir les réseaux actuellement aériens, comme l'éclairage public et les réseaux de télécommunications, de mettre en place l'évacuation des eaux pluviales, de renouveler le réseau d'eau potable et de réparer les murs de soutènement de la voirie.

UNE ÉTUDE POUR L'AVENIR DU CENTRE- VILLE

Quels aménagements pour la place du Marché et les bâtiments du Bässial et du Couvent ? Une étude va être lancée dans les prochaines semaines afin de définir l'avenir de ces bâtiments et des services qui pourront y être implantés, ainsi qu'une programmation qui déterminera la faisabilité des projets et leurs coûts d'investissement et de fonctionnement. L'utilisation des locaux pourrait se résumer ainsi :

>> Bässial : accueil de l'Office de Tourisme, médiathèque, salle de conférence/exposition, locaux techniques pour un service...

>> Couvent : aménagement de bureaux à cloisons modulables à destination commerciale ou associative

>> place du Marché : suppression de la circulation centrale, lien avec les cours des bâtiments, mise en valeur du patrimoine (fontaine, canaux, façade des bâtiments) et conservation du stationnement rue Saint Grégoire.

L'étude de programmation permettra de valider ces options. Un concours d'architectes sera ensuite lancé, afin de réhabiliter les bâtiments de la place. L'architecte retenu constituera le dossier d'appel d'offre pour la réalisation des travaux.

REPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

Le chauffage de l'église catholique est ancien et devra être remplacé en 2011. Une étude déterminera tout d'abord le mode de chauffage à implanter : chauffage au bois par générateur d'air pulsé, panneau radiant, etc. Selon le mode de chauffage retenu, le local chaufferie sera mis aux normes.

Ces réalisations entrent dans le programme pluriannuel de mise en place du réseau d'assainissement collectif passé avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, pour l'amélioration du traitement des eaux usées.

UNE VILLE ACCESSIBLE À TOUS

Depuis juillet 2009, la Municipalité de Munster réfléchit à l'accessibilité de ses espaces publics et de ses bâtiments com-



Une boîte à idées est à votre disposition à l'accueil de la Mairie, pour recueillir vos suggestions et propositions.

munaux. Pour répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite, une commission communale présidée par l'Adjointe Monique Martin a été créée en partenariat avec :

- >> l'Association des Paralysés de France,
- >> la Direction Départementale des Territoires,
- >> l'Association d'Aide aux Personnes Âgées,
- >> les maisons de retraite de Munster,
- >> le relais des assistantes maternelles,
- >> l'association des commerçants Grego,
- >> un groupe de personnes sensibilisées aux handicaps (fauteuils roulant, malvoyants,..),
- >> des Adjointes et des Conseillers Municipaux,
- >> le personnel municipal (Police Municipale et Services Techniques).

L'amélioration de l'accessibilité ne concerne pas uniquement les personnes évoluant à fauteuil roulant, mais également les personnes âgées qui ont du mal à se déplacer, ou encore les parents avec des poussettes.

L'ensemble des personnes en situation de handicap est pris en compte (malvoyants, malentendants, personnes à déficience

mentale,..). Le handicap peut concerner chacun de nous à un moment de notre vie, et il est important d'y réfléchir.

Le travail de cette commission a été axé sur 2 thématiques : la mise en place d'un Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) et celle des bâtiments communaux.

Concernant le PAVE, un diagnostic confié au bureau d'études B2000 a été réalisé et rendu à l'automne 2010. Il reprend la mise en conformité des cheminements principaux de la Ville pour accéder aux différents lieux de vie, bâtiments publics et commerces. Les rues retenues ont été proposées par les membres de la commission selon les principes suivants : rendre le centre-ville accessible (Grand'rue, rue Saint Grégoire et rue du Hohneck) et faciliter l'accès aux écoles primaires et maternelles du centre, à la salle de la Laub, à la salle des Fêtes,.. Par la suite, il s'agit de réaliser le lien avec les pôles principaux que sont :

- >> les structures d'accueil (crèche, écoles,..),
- >> le collège, le lycée et les infrastructures sportives,
- >> l'arrêt de train du Badischhof,
- >> la gare,
- >> les lieux de promenades (parc Schweitzer, parc de la Fecht,..),
- >> l'hôpital,
- >> les bâtiments recevant les personnes âgées (maisons de retraites),
- >> le cimetière.

En 2011, de nouveaux abaissements et de nouvelles réfections de revêtements de trottoir sont prévus.

INVESTIR POUR OFFRIR UN CONFORT MAXIMUM POUR TOUS

Depuis 2009, la Ville investit pour réaliser des abaissements de trottoirs, à commencer par ceux de la place du Marché et de la rue Saint Grégoire.

En parallèle, la pose de plaques en inox au niveau des passages piétons de la Grand'rue facilite les traversées piétonnes.

Rendre un environnement accessible aux personnes les moins autonomes, c'est offrir un confort maximum pour tous.

Les bâtiments communaux, avec l'aide du bureau d'études Qualiconsult, font également l'objet d'un diagnostic afin de prévoir les travaux à réaliser. Les priorités seront données aux écoles, à la Mairie et à la salle des Fêtes.

Tout nouvel aménagement, comme la place de la Gare, suit naturellement les prescriptions demandées par les normes d'accessibilité. C'est également le cas des futurs bâtiments réhabilités, dont un autre objectif est la maîtrise de la consommation énergétique en les rendant BBC (Bâtiment Basse Consommation).



LA TOITURE PHOTOVOLTAÏQUE DE LA TRIBUNE DU STADE DE FOOT.



LA TRIBUNE DU STADE, LE GRAND LIFTING !

En 2010, une toiture photovoltaïque de 220 m² a été mise en place sur la tribune du stade, pour rénover la toiture endommagée par un fort coup de vent en 2009. L'entreprise 3A Energies a financé les travaux et paie à présent un loyer à la Ville pour l'utilisation de la toiture. La réfection de la tribune va continuer dès le printemps prochain, avec la mise en place d'un bardage bois, d'une ventilation et l'isolation des vestiaires. Les bancs des gradins seront remis en état et l'étanchéité sera refaite au niveau des coursives et des deux premiers rangs des gradins. Ces travaux sont estimés à 135 000 € T.T.C.

VUE AÉRIENNE DE LA PLACE DU MARCHÉ DE MUNSTER.



AMÉNAGEMENT DU PARC HARTMANN : LA FIN DES TRAVAUX EN 2011

Depuis plusieurs années ce parc de promenade fait l'objet de travaux, qu'il s'agisse de la réfection du kiosque, du nouvel engazonnement des espaces verts ou encore de la remise en état de l'ancien bassin en 2010.

En 2011, l'éclairage et l'étanchéité du bassin seront réalisés pour une nouvelle utilisation courant de l'été. Les aménagements des grandes allées seront terminés avec la mise en place d'une couche de surface composée de matériaux calcaires. Ce parc sera ainsi remis en valeur.



BASSIN DU MONUMENT AUX MORTS, PARC HARTMANN.

CE QUI S'EST PASSÉ EN 2010...

Grand'rue

Le souvenir des déviations dues aux travaux de la Grand'rue est bien passé. Pourtant, c'est entre avril et juin derniers que la rue commerçante a été réaménagée par la Ville et le Conseil Général : recalibrage de sa structure vétuste et pose de résine colorée pour améliorer l'attention des automobilistes dans une rue très fréquentée par les piétons. Cette finition permet également d'accroître la sécurité et le respect des limitations de vitesse des usagers.

Terrain stabilisé

Le terrain de foot stabilisé a fait l'objet d'une réfection de sa surface avant la reprise de la saison par les footballeurs de l'A.S.M. en septembre.



LE TERRAIN DE FOOT STABILISÉ.

FACTURATION DE L'EAU

CE QUI CHANGE EN 2011

Comme annoncé dans le « Munster mag' en bref » de juin 2010, chaque compteur d'eau de la commune sera bientôt équipé d'un module radio, permettant d'effectuer un relevé à distance à partir de la voie publique.

Les factures seront alors établies sur des consommations réelles radio-relevées et non plus sur des estimations. Trois factures sur consommation réelle seront établies par an (avril, septembre et décembre). Les abonnés pourront ainsi mieux répartir cette dépense sur leur budget annuel.

La radio-relève améliore le confort de l'abonné, mais également celui des agents de la Ville, qui n'auront plus à entrer dans les habitations.

Les travaux ont débuté en septembre 2010, avec le changement aujourd'hui achevé de 1 000 compteurs âgés de plus de 10 ans, sur un parc en comptant 1 500. Du fait de l'ampleur des travaux, l'adapt-



24 ANS DE BONS ET LOYAUX SERVICES POUR L'ANCIEN VÉHICULE DES SERVICES TECHNIQUES.



LE NOUVEAU VÉHICULE POLYVALENT...



LA NOUVELLE CAMIONNETTE DES ESPACES VERTS.

tation des têtes émettrices radio sur les compteurs de moins de 10 ans initialement prévue fin 2010, est différée au 1^{er} trimestre 2011.

Comment ça fonctionne ?

Le compteur est équipé d'un module radio qui enregistre en permanence le volume des consommations. Lors de la campagne de relève des compteurs, l'agent releveur de la Ville est muni d'un récepteur radio portable lui permettant de relever le compteur jusqu'à 30 mètres de distance.

Quelles sont les autres nouveautés pour 2011 ?

Les factures d'eau seront présentées différemment, tout comme celles émises par EDF et GDF. Un modèle a été transmis à chaque abonné fin 2010.

Les abonnés pourront opter pour le règlement de leurs factures par prélèvement automatique à échéance, sur leur compte bancaire ou postal.



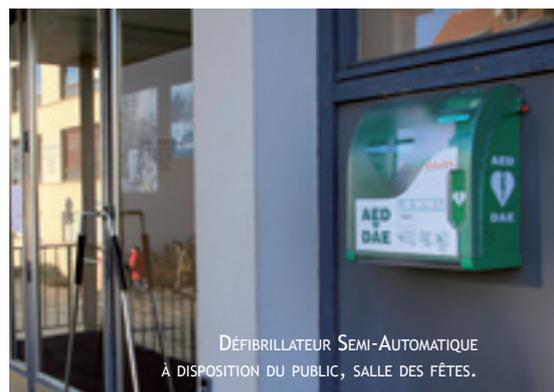
TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT À HASLACH, ÉTÉ 2010.

Mise en place de défibrillateurs

La Ville de Munster est désormais équipée dans le domaine de la prévention des arrêts cardiaques, avec l'installation de deux appareils de défibrillation (Défibrillateur Semi-Automatique) : l'un à la salle des Fêtes et le second au Gymnase.

La commune a choisi d'installer des équipements automatiques en extérieur afin qu'ils puissent être utilisés en toute sécurité, par des personnes n'appartenant pas au corps médical. En effet, une fois mis en route l'appareil indique les démarches à suivre.

Deux soirées d'information et de manipulation aux appareils ont toutefois été assurées par l'association du Centre de Formation du Val de Munster (CFSVM*), les 26 mai et 7 juin 2010, à la salle des Fêtes. Au cours de ces soirées, ce sont plus d'une trentaine de personnes qui se sont familiarisées aux appareils.



DÉFIBRILLATEUR SEMI-AUTOMATIQUE À DISPOSITION DU PUBLIC, SALLE DES FÊTES.



DÉFIBRILLATEUR SEMI-AUTOMATIQUE À DISPOSITION DU PUBLIC, GYMNASÉ.



...MUNI D'UNE LAME, D'UNE SALEUSE ET D'UNE BENNE.

Deux nouveaux véhicules

La Ville s'est dotée de nouveaux véhicules pour les Services Techniques : une camionnette pour les Espaces Verts et un véhicule polyvalent pour les ateliers. En hiver, ce dernier servira aux missions de déneigement, et sera employé aux différents travaux de transport de matériaux durant le reste de l'année. Il est muni d'un bras qui permet d'adapter plusieurs équipements, dont une saleuse et une benne. Le « plus » de ce véhicule est justement sa benne équipée d'une grue de levage, qui permettra de déplacer de lourdes charges.



NOUVEAUX RADARS DISSUASIFS : RUE DU 9^{ÈME} ZOUAVES...



...ET RUE DU GÉNÉRAL DE LATTRE DE TASSIGNY.

Radars dissuasifs

La prévention routière étant importante pour la Ville, deux radars dissuasifs ont été acquis et mis en service en août 2010 à l'entrée de la Ville : rue du 9^{ème} Zouaves en venant de Stosswihr et près de l'entrée du parc de la Fecht dans le sens Munster > Colmar. Ils sont équipés d'un système enregistrant les vitesses du trafic. Les premiers résultats sont encourageants puisqu'il est constaté une diminution de la vitesse des véhicules.

* Centre de Formation de Secourisme du Val de Munster 2 lieu dit Eichwaelde 68140 SOULTZEREN (03 89 77 52 09)



UNE VILLE FLEURIE EN 2010

Le fleurissement de la Ville a fait l'objet d'un effort accru en 2010, avec l'aménagement de nouveaux massifs : rue Alfred Hartmann, rue Sébastopol, rue de Lattre de Tassigny, etc. Ces arrangements ont été très appréciés sur le mur du cimetière, au Bässial et sur les garde-corps de plusieurs ponts.

Ce fleurissement a été accompagné d'un arrosage automatique à la salle des Fêtes, à la salle de la Laub et sur le mur du cimetière. Le service des Espaces Verts a su démontrer tout son savoir faire et a déployé son art pour embellir notre Ville.

LES BERGES DE LA FECHT, UN ENTRETIEN NÉCESSAIRE

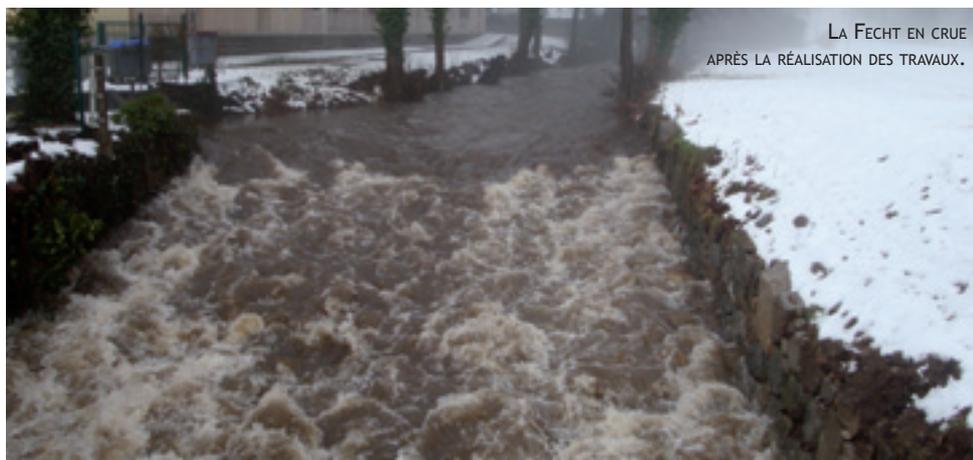
La Petite et la Grande Fecht peuvent être calmes en saison estivale, mais tumultueuses lors de la fonte des neiges ou des fortes précipitations de printemps. La Ville étant adhérente du Syndicat Mixte de la Fecht Amont (Conseil Général), c'est lui qui entretient les berges, ponts, murs, seuils et lits de nos rivières. Cette année, le Syndicat est intervenu à 3 reprises :

>> la première, en éclaircissant les bois des berges le long des terrains de tennis,

>> la seconde, en lien avec les futurs travaux de la Ville au niveau du magasin COOP, rue du Tilleul, pour dégager les berges et permettre de refaire une partie de la toiture de ce bâtiment communal,

>> la troisième, pour la reprise du seuil au niveau du parc des Cigognes, rue du Tilleul. Il présentait un danger d'instabilité en cas de crue.

En 15 jours, un nouvel enrochement a été réalisé pour rattraper le niveau initial du lit du cours d'eau, et le recentrer afin d'éviter que le courant n'érode les berges. Ces travaux ont montré leur utilité lors de la dernière montée des eaux, le 8 décembre 2010.



◀ CAVALCADE DES ENFANTS,
4 MARS 2010



▶ FÊTE DE L'EAU,
5 JUIN 2010



◀ FÊTE DE LA MUSIQUE,
20 JUIN 2010



>> Retour sur un an d'animations



▲▶ JOURNÉE DES ASSOCIATIONS,
24 JANVIER 2010

◀◀ COURSE DE BROUETTES,
31 JUILLET 2010



▲ JOURNÉE INTERNATIONALE DE CORS DES ALPES,
11>12 SEPTEMBRE 2010

◀◀ NATUR'ENVIE - LE SALON DES PERFORMANCES
ÉNERGÉTIQUES, 5>7 NOVEMBRE 2010



UNE NOUVELLE CHARTE POUR LE PARC DES BALLONS

Réaliser un état des lieux du territoire du Parc, lister les objectifs à atteindre et les mesures à mettre en place pour y arriver, c'est le rôle de la Charte du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, dont le siège est à Munster. La marque « Parc Naturel Régional » est en effet attribuée pour une période limitée : elle est renouvelée tous les douze ans, après élaboration d'une nouvelle Charte à laquelle les collectivités (régions, départements, communes, communautés de communes) sont invitées à adhérer. Pour cette troisième Charte, qui couvrira la période 2011>2023, la date limite d'adhésion est fixée au 6 avril 2011.

Début 2010, la Charte avait été présentée aux habitants dans le cadre d'une enquête publique. L'objectif affiché par le Parc est de concilier la protection des patrimoines et le développement économique, par la concertation avec tous les acteurs du territoire : économiser et maîtriser l'espace, veiller à la qualité des paysages, maintenir une activité agricole forte... Le Parc affiche aussi l'ambition de valoriser les ressources locales en les transformant sur place, pour



tendre vers une plus grande autonomie énergétique, fourragère et alimentaire. L'urbanisme, rural et durable, tient également une place importante dans le projet de la Charte.

Créée il y a 20 ans à cheval sur l'Alsace, la Lorraine et la Franche-Comté, le Parc

compte 256 000 habitants. La nouvelle Charte : un enjeu de taille pour l'un des plus grands parcs régionaux de France !

Texte de la Charte :

www.parc-ballons-vosges.fr
(rubrique « révision de la charte »)

VOUS POSSÉDEZ UN PUIT OU UN FORAGE DOMESTIQUE ?



La loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006 a introduit l'obligation pour les particuliers de déclarer les puits et systèmes de pompage d'eau domestiques à la Mairie. Cette mesure répond à une préoccupation environnementale et à un enjeu de santé publique.

La déclaration a pour but de faire prendre conscience aux particuliers de l'impact de ces ouvrages sur la qualité et la quantité des eaux des nappes phréatiques, et pour éviter que les eaux captées ne se mêlent au réseau public et entraînent un risque chimique ou microbiologique.

Pour les ouvrages nouvellement conçus, la déclaration se fait en deux étapes :

1^{ère} étape : dépôt à la Mairie du formulaire de déclaration de l'intention de réaliser un

ouvrage, au minimum un mois avant le début des travaux,

2^{ème} étape : actualisation de la déclaration initiale sur la base des travaux qui auront été effectivement réalisés, dans un délai maximum d'un mois après la fin des travaux.

Le formulaire de déclaration est accompagné des résultats de l'analyse de la qualité de l'eau, lorsqu'elle est destinée à la consommation humaine. Pour les ouvrages existants, une seule déclaration est nécessaire. Elle reprend les éléments relatifs à l'ouvrage et doit être adressée à la Mairie.

Cette obligation ne concerne pas les puits dont l'eau est destinée exclusivement à l'arrosage du jardin, ou au remplissage des piscines et bassins.

Pour plus de renseignements :

www.developpement-durable.gouv.fr
(onglet recherche : tapez « puits forages »)

TARIFS

Pour ménager le portefeuille des Munstériens, la hausse du prix de l'eau se limitera à 1,6 % en 2011, après une hausse similaire en 2010. C'est peu, surtout compte tenu de la baisse globale de la consommation d'eau à Munster, qui rend ce budget municipal de plus en plus difficile à équilibrer.

Quant aux autres tarifs (mise à disposition de salles, de matériels,...), le Conseil Municipal a décidé de les augmenter de 3 % en 2011, puis de les laisser stables pour une période de 2 ans. Cela évitera de changer les tarifs chaque année, parfois pour des montants minimes.

En 2010, cette même augmentation était inférieure à 1 %. Sur plusieurs années, l'évolution de ces tarifs reste donc bien inférieure à l'inflation.

LE DÉNEIGEMENT

Courant novembre, les premiers flocons arrivent ! Au sein des Services Techniques, depuis la mi-octobre les 3 véhicules de déneigement sont prêts de jour comme de nuit. Ils sont chacun muni d'une lame et d'une saieuse de 1,5 à 2 m³. Le mécanicien s'assure que l'ensemble des véhicules est opérationnel, mais comme de coutume, il sera appelé à toute heure pour les différentes pannes qui peuvent survenir, le matériel étant lourdement sollicité durant cette période.

Comment se passe le déneigement ?

Début novembre, un calendrier d'astreinte neige est mis en place. Un agent municipal veille dès qu'un risque existe. Il se lève toutes les heures à partir de 2 h du matin, pour vérifier l'évolution météorologique.

En cas de verglas ou de chute de neige, il réveille les 3 équipes composées de 2 personnes chacune, pour qu'elles rejoignent le dépôt des Services Techniques. L'heure de départ est fixée à 4 h.

Ces équipes vont déneiger 3 parcours différents. Les agents connaissent à l'avance les rues qui leur sont affectées. Un circuit de montagne regroupe les rues à fortes pentes, les 2 autres comprenant le centre-ville et la zone artisanale. Il faut compter en moyenne 7 heures pour un circuit, approvisionnement en gravillons ou sel inclus. La première rue déneigée à 4 h du matin sera à nouveau déneigée vers 10 h 30, puis vers 16 h 30...

Les trottoirs

Dès 7 h 30, le reste du personnel des ateliers et des Espaces Verts s'affaire pour le déneigement des trottoirs et le déblaiement des entrées d'eau pluviales. Les agents retirent la neige des cheminements principaux, libèrent les passages piétons et nettoient les bouches d'égouts. Ils sont munis de pelles et de matériels équipés de lame : un petit tracteur, deux motoculteurs et une balayeuse de trottoirs acquise en 2010.

Le déneigement des parkings, selon l'épaisseur de neige, est confié à une entreprise privée.



IL VIENT DE NEIGER PLUSIEURS DIZAINES DE CENTIMÈTRES, LES SERVICES TECHNIQUES SONT À PIED D'ŒUVRE DEPUIS PLUSIEURS HEURES.



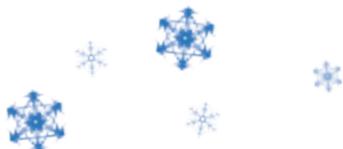
METTONS Y CHACUN DU NÔTRE !

Les agents municipaux sont à l'œuvre depuis le matin tôt, afin que les usagers puissent circuler au lever du jour. Pour aider à la bonne réalisation de cette tâche, nous remercions les Munstériens de stationner correctement leur voiture afin d'assurer un passage au véhicule de déneigement.

Merci également à ceux qui déneigent régulièrement leur trottoir afin de rendre possible le passage des piétons.

Par ailleurs, Munster se trouvant en zone de montagne, rappelons qu'il est toujours préférable de munir son véhicule d'équipements hivernaux (pneus neige), notamment pour les citoyens résidant dans des rues à forte pente.

MERCI À TOUS CEUX QUI DÉNEIGENT RÉGULIÈREMENT LEUR TROTTOIR, AINSI QU'À L'ENSEMBLE DES ÉQUIPES DES SERVICES TECHNIQUES POUR LE TRAVAIL DE DÉNEIGEMENT.



VERS UN NOUVEAU SKATEPARK

Permettre aux jeunes de pratiquer cette discipline dans de bonnes conditions, sans se mettre en danger, c'est l'objectif principal de la future rénovation du skatepark situé dans le parc Schweitzer. Cette infrastructure, très fréquentée, est composée de plusieurs « modules » qui vont faire l'objet d'une maintenance.

Lourdement sollicitée par les jeunes, elle a pris de l'âge et subi de nombreux actes de vandalisme. Si certains « modules » ont juste besoin d'un coup de peinture, d'autres demandent une maintenance plus approfondie. Une réflexion est menée par la Municipalité, en partenariat avec un groupe de jeunes utilisateurs du skatepark, pour apporter des idées quant au renouvellement de certains modules, voire à

l'acquisition de nouveaux. L'espace actuel étant restreint, la question de l'agrandissement de l'infrastructure se pose et pourrait impliquer son déplacement vers un autre site qui reste à définir. Une réunion publique a eu lieu le 25 novembre pour informer les jeunes et leurs parents de la démarche en cours. Plusieurs idées ont été formulées, comme un agrandissement avec l'ajout de modules supplémentaires.

La mobilisation des jeunes permettra de mieux définir les besoins, et de proposer au Conseil Municipal le fruit de leur réflexion pour de futurs travaux.

LES JEUNES QUI SOUHAITENT APPORTER LEUR CONTRIBUTION À CETTE RÉFLEXION PEUVENT SE SIGNALER À LA MAIRIE. LES TRAVAUX DEVRAIENT SE FAIRE FIN 2011 > DÉBUT 2012...



RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

C'est le 24 avril dernier qu'a été élue Clara Dierstein, Maire junior de la Ville de Munster. Notre jeune Maire et ses Conseillers prennent leur rôle très à cœur. Ils sont régulièrement présents aux manifestations et commémorations aux côtés du Maire, des Adjoints et des Conseillers.

Le Conseil Municipal des jeunes est partagé en trois commissions :

La commission « Temps Libre » a organisé le 18 juin le loto des jeunes à la salle des

Fêtes, très bien doté en lots grâce à la générosité de commerçants.

La commission « Santé Solidarité » a visité le Foyer du Parc et le Foyer Caroline. Les jeunes élus ont ainsi côtoyé nos aînés et partagé un moment de gaieté avec eux.

Enfin, la commission « Vivre en Ville » s'est chargée de l'organisation de plusieurs animations pour les enfants lors de la Fête de l'Eau.

Les séances de travail du Conseil Municipal des jeunes reprendront en janvier, désormais sous couvert de l'Adjointe Edith Husser.



LE CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE EN LIGNE

Depuis environ deux ans, la bibliothèque municipale de Munster se modernise à grands pas. L'achat de cartes de lecteur avec code-barres intégré et la mise en ligne du catalogue informatisé constituent les dernières étapes en date.

Ce catalogue en ligne est consultable depuis n'importe quel poste disposant d'un accès Internet. Il fournit à la fois une description des documents (livres, BD, revues, documentaires, périodiques,..) et des informations sur leur localisation, leur disponibilité, et permet de faire des recherches avancées.

Ce travail a notamment pu être mené à terme grâce au savoir-faire de Marc Pultar (Munster Computer), technicien en informatique, et au travail assidu des agents de la bibliothèque et de la Mairie.

L'informatisation de la bibliothèque avait démarré en 2009, par l'acquisition de nouveaux matériels et équipements informatiques, avec notamment deux postes supplémentaires dont un dédié au public. Cette informatisation simplifie la gestion en matière de saisie des prêts-retours, réservations, abonnements, rapports d'activités et échanges de documents avec la Médiathèque départementale. Pour l'utilisateur, l'informatisation facilite la recherche d'ouvrages dans le catalogue.

Cette modernisation est une étape de la transformation prévue de la bibliothèque en médiathèque, avec la perspective à terme, d'une implantation dans l'ancien palais Abbatial dit s'Bässial, place du Marché.

Le catalogue public est consultable à l'adresse suivante :

www.ville-munster68.fr
rubrique « vivre à munster > culture »

La phase actuelle, la plus longue et la plus laborieuse, demeure la saisie et le catalogue du fonds par le personnel de la bibliothèque : plus de 11 000 titres ont déjà été inventoriés sur un total de 15 000. Une aide non négligeable a été apportée par la Médiathèque départementale du Haut-Rhin.

Le catalogue de la bibliothèque devrait également être mis en ligne sur le site www.calice68.fr le portail documentaire du Conseil Général.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE MUNSTER

2 place de la salle des Fêtes
68140 MUNSTER
Tél 03 89 77 24 43

bibliotheque.munster68@orange.fr



CARTE D'ADHÉRENT RÉALISÉE PAR MONSIEUR WIOLAND, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION ARTISTIQUE DE LA VALLÉE DE MUNSTER.

L'utilisateur inscrit en bibliothèque dispose d'un identifiant et d'un mot de passe lui permettant de consulter son compte lecteur, le statut des documents empruntés et de réserver en ligne.

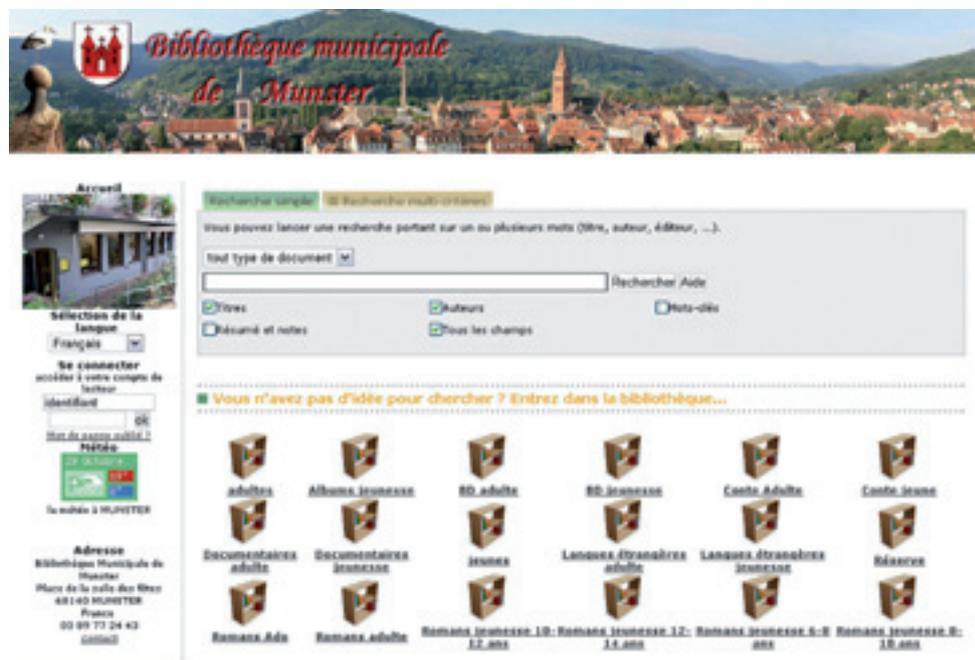
TARIFS D'INSCRIPTION

- >> Moins de 18 ans : gratuit
- >> Etudiant : 4,40 €
- >> Adulte : 9,00 €

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
de 14 h 30 à 18 h 30 pour le prêt et la consultation	de 14 h 30 à 18 h 30 pour la consultation	de 14 h 30 à 18 h 30 pour le prêt et la consultation	de 14 h 30 à 18 h 30 pour le prêt et la consultation	Fermée	de 9 h 30 à 11 h 30 pour le prêt et la consultation

LE GROUPE DE TRAVAIL « BIBLIOTHÈQUE »

Un groupe de travail chargé de réfléchir à la mise en œuvre de l'informatisation de la bibliothèque et à sa transformation ultérieure en médiathèque a été créé en janvier 2009. Présidé par Monique Martin puis Edith Husser, Adjointes, ce groupe de travail est constitué de Conseillers Municipaux et d'utilisateurs de la bibliothèque. Depuis sa création, il s'est réuni à 6 reprises et a effectué des visites de médiathèques « modèles » (Rouffach, Soultz,..) ainsi que du bâtiment du Bässial.





Les couples habitant Munster et qui fêteront leurs 50, 60 ou 70 ans de mariage en 2011, sont invités à se signaler à la Mairie, au bureau d'état civil, pour qu'une visite de la Municipalité puisse leur être proposée.

MARIAGES

Mars 2010

Le 27 Karim Abdelkader LEMAH, sans profession et Claire Louise MALVY-FLEURY, fonctionnaire

Avril 2010

Le 10 Joaquim Manuel FERREIRA MARTINS, responsable de production et Nathalie Véronique Agnès SIMON, conseillère qualité

Le 10 Christophe Joseph GAUVAIN, ouvrier et Joëlle Josiane GERARD, aide médico-psychologique

Le 10 Julien HUNZINGER, ingénieur et Jessica Sylvia GERARD, collaboratrice comptable

Mai 2010

Le 12 Thierry Armand André HESSLE, garagiste, et Sandra Marguerite Carmen COCORULLO, secrétaire

Le 15 Olivier Alain DOLLÉ, vendeur et Carole Marie LONARDO, aide-ménagère

Juin 2010

Le 5 Stéphane Marc Dominique LACROIX, cuisinier-pâtissier, et Séverine Perrine REITMEYER, employée d'hôtel

Le 11 Cyrille Bruno Dominique CARMON, boucher et Marie-Noëlle PETER, agent des services hospitaliers

Le 19 Frédéric Albert Jean Yves DE SCHROODER, boucher et Sonia GROTH, sans profession

Le 19 Jean Baptiste PONCET, infirmier et Fanny HURSTEL, chef de produit

Juillet 2010

Le 3 Cédric Alain Fabrice EHRSAM, boucher et Peggy Kathia DUCHMANN, vendeuse

Le 10 Alexandre Stanislas GRABENSTAETER, technicien poids-lourd et Noémie Anne MONHARDT, enseignante

Le 10 Jeanot Antoine LASSERRE, retraité et Christine Marie Jeanne SCHÖNSTEIN, technicienne en assurance maladie

Le 10 Emmanuel JURGENSEN, animateur-vidéo et Marie-France HUGHES-GREGOIRE, sans profession

Le 16 Mbaya Joe MALABA, sans profession et Ekila MANDULU, auxiliaire de santé

Le 24 Sébastien Michel HUSSER, boucher et Laetitia TSCHAENN, sans emploi

Le 24 Jean-Philippe Jackie MORENO, ouvrier et Betty MILLECAM, enseignante,

Le 30 Michel BISSINGER, paysagiste et Eleonore WAHLER, sans profession

Août 2010

Le 7 Etienne Georges Raymond SALA, parqueteur et Carole-Anne Suzanne MAECHLER, aide-soignante

Septembre 2010

Le 4 Daniel Alphonse Jacques BUECHER, technicien et Nicole Thérèse GHISALBERTI, secrétaire

Le 4 Jean-Marc BAUMGARTNER, employé de restauration et Olivia DE FREITAS REMESSO, restauratrice

Le 11 Claude Hugues Raymond HELF, directeur marketing et Christine Beate MAYR, responsable marketing

Octobre 2010

Le 8 Guillaume Auguste Paul BIRCKEL, technicien bâtiment bois et Caroline BURGUNDER, ergothérapeute

Novembre 2010

Le 13 Laredj BENMOUSSA, conducteur de production et Nathalie Claudine MEIER, vendeuse

Décembre 2010

Le 2 Jeton TMAVA, ouvrier et Vlora EMERLLAHU, étudiante

Le 11 Pierre François APPEL, cadre et Sylvia Danielle Myriam LEFTS, retraitée

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

70 ans de mariage

17 juillet MICHEL Joseph - KLINGENSTEIN Marthe

60 ans de mariage

15 avril DILL Robert - WALTER Marcelle
5 mai HAUTECOEUR Guy - BAUTERS Jeanne

6 mai HABEREY Rodolphe - SENGELE Emma

24 juillet METTAUER Jean - MANET Marie Annette

50 ans de mariage

6 mai JAJESNIKA Francis - MASSON Irène

27 mai SCHRANTZ Alfred - HERBSTER Marie Hélène

27 mai BRUNN Marcel - DEPARIS Anne Marie

27 mai GUTHLEBEN Jean Paul - GINDELSPERGER Janine

11 juin WIPFF Marcel - HAMMER Marie Rose

23 juillet PORTET Jean-Paul - ZWINGELSTEIN Monique

8 octobre MEYER Martin Jean - KUPFER Emilienne

8 octobre DIERSTEIN Jean-Jacques - MICLO Madeleine

14 octobre BIRY Joseph - HERSCHERHAAS Marguerite

10 novembre EDEL Marcel - MICHEL Andrée

25 novembre STOEHR Georges - ILTIS Anne Marie

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

À partir du 31 janvier, la Caisse Primaire du Haut-Rhin, place du Marché, sera ouverte les lundis, mercredis et jeudis de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

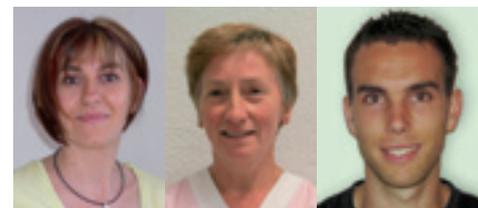
Sur internet : www.ameli.fr (adhésion possible à un compte personnel).

Par téléphone : le 36 46 (tarif d'une communication locale à partir d'un poste fixe).

VIE DES SERVICES MUNICIPAUX

Ils nous ont rejoints :

- >> Aurélie Deparis, marchés publics
- >> Jeannette Hering, entretien des locaux
- >> Olivier Miclo, communication



Ils ont pris leur retraite :

- >> Claude Muller
- >> Jean-Pierre Baechler



DES FINANCES EN MUTATION

Des changements importants pour les finances de la Ville de Munster : ce sont les conséquences de la suppression de la taxe professionnelle. De cette réforme assez complexe, la plus évidente est la disparition de cette taxe qui a représenté une part non négligeable des recettes de Munster en 2010 : 1 070 000 €. À sa place, d'autres taxes payées par les entreprises et des dotations d'Etat, ce qui se traduit par une perte « d'autonomie fiscale » de la commune.

Autre réforme en cours, cette fois-ci propre à la Vallée : le passage de la Communauté de Communes à la « fiscalité professionnelle unique ». Les liens financiers entre les communes seront renforcés et le taux de la nouvelle Cotisation Foncière des Entreprises sera le même dans toutes les communes. Toutefois, toutes les modalités ne sont pas encore réglées et un risque que les communes se retrouvent pénalisées existe...
Affaire à suivre et réponse dans les prochaines semaines !

UN CONTRAT AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL

284 000 € : c'est le montant de la subvention que le Conseil Général va allouer à la Ville de Munster au titre du « Contrat de Territoire de Vie Colmar, Fecht et Ried ». Ce contrat, qui porte sur la période 2010>2013, lie le Conseil Général aux intercommunalités et à certaines communes. Parmi tous les projets retenus dans ce document, deux dossiers sont portés par la Ville de Munster : la réalisation de l'aire pour les camping-cars (subvention départementale de 50 000 €) et l'aménagement de la place du Marché (subvention de 234 000 €). Ce contrat a été signé officiellement le 18 décembre à l'Hôtel du Département. Un apport financier bienvenu, dans un contexte budgétaire difficile pour tous les financeurs et qui se traduit pour les communes, par des difficultés de plus en plus grandes à obtenir des subventions.
La Ville sollicite également une aide pour le projet de réalisation du Bässial.

EXPRESSION LIBRE des groupes d'élus minoritaires du Conseil Municipal

TOUJOURS PLUS...

Les tarifs municipaux viennent d'être votés par la majorité municipale. NOUS AVONS VOTÉ CONTRE.

Quel curieux cadeau de Noël pour tous les Munstériens !!

À titre d'exemple pour une association ou un simple particulier la location de la salle des fêtes + 3.18%, celle de la cuisine de la salle des fêtes + 3.65% celle d'une salle du sous-sol + 3.33%. Mais on pourrait continuer l'énumération : l'utilisation de la salle des sports sans agrès +3.33%. Pour ce qui est de la location de la salle de la Laub + 3.65%.

Quant aux concessions du cimetière pour une petite case du columbarium + 5%.

On est loin très loin de l'augmentation des salaires, chacun sait qu'elle ne dépasse souvent pas 1%. Pour l'eau et l'assainissement reconnaissons qu'un

petit effort a été fait + 1.63% dans le premier cas, plus + 1.56% dans le deuxième. C'est un peu plus raisonnable. Avec l'augmentation des impôts de la com com et du département la fin d'année est salée surtout pour ceux aux revenus les plus modestes.

Le groupe « Pour Munster »
Jean-Louis Hoffet, Serge Geisert, Mireille Mangeney

Le Code Général des Collectivités Territoriales, l'article L. 2121-27-1 dispose que :

« Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du Conseil Municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies dans le règlement intérieur. »
Détail du règlement intérieur adopté à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 25 mai 2010 : « L'espace réservé aux groupes est réparti en fonction des critères suivants : [...] Pour un journal dont la pagination est supérieure ou égale à 10 pages A4 : un forfait de 600 caractères par groupe, 300 caractères par élu membre du groupe, sans que l'espace puisse dépasser une page par groupe. »

UNE VILLE AUX ACCENTS INTERNATIONAUX !

Vous connaissiez Munster, magnifique Ville de quelques 5 000 habitants, nichée au cœur des montagnes vosgiennes, paradis des randonneurs, VTTistes, skieurs et autres amoureux de la nature !

Vous connaissiez peut être Münster, en Rhénanie-du-Nord, Allemagne, ville de 280 000 habitants.

Mais connaissiez-vous Munster au Kwazulu Natal, Afrique du Sud ?

Vous l'aurez compris, si habiter dans notre belle Vallée, est à n'en pas douter un privilège, habiter à Munster est une chose commune pour des milliers de personnes à travers le monde !

Dans ce Munster mag' nous vous proposons donc un tour d'horizon de quelques-uns de nos voisins, neighbors, Nachbarn, vicini !..

- Afrique du Sud**
Munster, Kwazulu Natal
- Allemagne**
Munster, Basse-Saxe
Münster, Bavière
Münster (bei Dieburg), Hesse

- Münster, Rhénanie-du-Nord-Westphalie**
 - Australie**
Munster, banlieue de Perth
 - Autriche**
Münster, Tyrol
 - Canada**
Munster, Ontario
Muenster, Saskatchewan
 - Etats-Unis**
Munster, Indiana
Muenster, Texas
 - France**
Munster, Haut-Rhin
Munster, Moselle
 - Irlande**
Munster, province irlandaise
 - Suisse**
Munster-Geschinen, Valais
Munster, fusionné avec Fuldera
- Retrouvez la carte des Munster de par le monde sur le site Internet de la Ville : www.ville-munster68.fr/actualites



DÉCÈS

Janvier 2010

Le 6 Elise HUGLIN, 76 ans, lingère en retraite, célibataire

Le 10 Georges Jean Martin RUHLAND, 80 ans, ouvrier qualifié retraité, veuf de Reine Odile Augustine WIOLAND

Février 2010

Le 3 Jeanne JOUFFROY, 79 ans, sans profession, épouse de Paul Henri MEYER

Le 4 Yvonne BISSER, 98 ans, commerçante en retraite, veuve de Emile Philippe FISCHER

Le 7 Danielle Marthe BIRGERT, 55 ans, aide-soignante, divorcée de Alain Martin BIDON

Le 12 Paul Ernest MUNCH, 87 ans, chauffagiste en retraite, veuf de Marie-Elise JACQUAT

Le 16 Alice WACKER, 86 ans, agent des services hospitaliers en retraite, célibataire

Le 21 Sévero Pierre MESSA, 71 ans, cariste en retraite, veuf de Mathilde WEIGEL

Le 24 Eugène HECKETSWEILER, 83 ans, carrossier en retraite, époux de Suzanne Berthe BRUNNER

Le 24 Alice Madeleine FERDER, 85 ans, commerçante retraitée, veuve de Albert BATT

Le 28 Jean-Claude WEHREY, 52 ans, sans emploi, célibataire

Mars 2010

Le 11 Hugues Frank MAURER, 44 ans, sans emploi, célibataire

Le 19 Elisa Hedvige DIETRICH, 86 ans, retraitée, célibataire

Avril 2010

Le 9 Karim Abdelkader LEMAHY, 49 ans, musicien, époux de Claire Louise MALVY-FLEURY

Le 11 Marie Madeleine KRITTER, 89 ans, sans profession, veuve de Etienne Xavier Gangolf HUEBER

Mai 2010

Le 5 Marcel HUNZINGER, 80 ans, agriculteur en retraite veuf de Mathilde Marguerite WODEY

Le 8 Alphonsine OLRV, 96 ans, retraitée, veuve de Jean-Michel LICHTENBERGER

Le 11 Salah RAMDANE, 71 ans, retraité

Le 17 Jeanne Frédérique GRAFF, 90 ans, retraitée, veuve de André Antonin Maurice CHAFANEL

Le 19 Jean-Pierre SPIESER, 67 ans, ouvrier retraité, époux de Brigitte Frédérique WIPFF

Le 24 Marie Elfriede WODEY, 82 ans, sans profession, veuve de René Paul ANCEL

Juin 2010

Le 7 Maria Julia QUIROS, 93 ans, retraitée, veuve de Joaquin PADILLA

Le 17 Alfred Henri DIETRICH, 83 ans, contremaitre retraité, époux de Paule Marie SCHWARTZ

Le 19 Jules Martin WEHREY, 89 ans, cadre retraité, divorcé de Hanna WAECHTER

Le 21 Marie Virginie Juliette BARRÉ, 84 ans, enseignante retraitée, célibataire

Juillet 2010

Le 12 Chantal KLINGER, 52 ans, auxiliaire de vie, épouse de Yves Marcel HAMMER

Le 16 Anne Marie ERTLÉ, 90 ans, femme de service retraitée, veuve de Martin GUHRING

Le 22 Pierre Paul SCHMITTER, 85 ans, conducteur de travaux retraité, époux de Gabrielle Marie Marthe KRUSS

Le 27 Robert Albert CROTTI, 79 ans, chauffagiste en retraite, époux de Irène Françoise Barbe WAMBST

Le 31 Jean-Jacques DEPARIS, 77 ans, ouvrier d'usine retraité, célibataire

Août 2010

Le 2 Nicole Jeannine WEBER, 56 ans, ouvrière d'usine, célibataire

Le 7 Bernard Louis EGELÉ, 56 ans, retraité des télécommunications, célibataire

Le 9 Marie SCHMITT, 100 ans, agricultrice retraitée, veuve de Jean ILTIS

Le 13 Germaine WITTEWER, 90 ans, retraitée, veuve de Victor Joseph REIN

Le 21 Olivier Marcel Pierre SEIGLE, 49 ans, sans profession, divorcé de Nicole Paule SCRIVANTE

Le 27 Hugues Dagobert STRAUB, 78 ans, ouvrier d'usine retraité, époux de Anne Bernadette COULON

Le 31 Roger Félix CHAVIGNAT, 86 ans, directeur commercial retraité, époux de Marcelle Henriette LANG

Septembre 2010

Le 1^{er} Alfred KOCH, 87 ans, ouvrier d'usine retraité, célibataire

Le 6 Jean Bernard SCHACKIS, 65 ans, ouvrier d'usine retraité, époux de Antoinette Elisabeth HIERHOLTZER

Le 8 Jeanne Maria Catherine WERMELINGER, 96 ans, agent d'assurances retraitée, veuve de René Edouard Maria SIGRIST

Le 19 Jacques Jean Joseph AUER, 68 ans, ouvrier d'usine retraité, époux de Ga-

bielle BRION

Le 22 Marie Louise MOREL, 91 ans, artisan coiffeuse retraitée, veuve de Jean Michel Gaston FETTIG

Le 23 Berthe Marguerite DIETRICH, 87 ans, ouvrière d'usine retraitée, célibataire

Le 28 Marie Louise HOFFMANN, 84 ans, sans profession, veuve de Frédéric Jean ASELMAYER

Le 28 Rodolphe Alfred HABEREY, 85 ans, artisan tapissier retraité, époux de Emma Marie SENGELE

Octobre 2010

Le 1^{er} René GREINER, 77 ans, boucher retraité

Le 9 Alexandre Charles ZEH, 77 ans, ouvrier retraité, veuf de Marie Louise ROSIN

Le 18 Christiane Madeleine ZINGLÉ, 62 ans, greffière, célibataire

Le 19 Samuel Giljan LAUBER, 85 ans, pasteur retraité, époux de Elisabeth ROMANN

Novembre 2010

Le 4 Emma Claire WIRTH, 89 ans, lingère retraitée, veuve de Bernard BADER

Le 6 Denise LAMBERT, 77 ans, commerçante retraitée, célibataire

Le 8 Emilie Marlyse HERRMANN, 86 ans, secrétaire-comptable retraitée, veuve de Marcel MULLER

Le 12 Célestine Eugénie WOLFROM, 96 ans, sans profession, veuve de Emile Léopold HOELTZEL

Le 12 Anne Léa JOERG, 79 ans, institutrice retraitée, épouse de Jean Martin Reinhard KEMPF

Le 19 Germaine STEFFAN, 80 ans, ouvrière d'usine retraitée, veuve de Georges BURGUNDER

Le 18 Yvette WEILER, 77 ans, employée d'imprimerie retraitée, veuve de Marcel Joseph FUSSNER

Le 27 Daniel Emile BENTZ, 65 ans, hôtelier-restaurateur retraité, divorcé de Michelle Georgette BRENIERE

Le 29 Guy Angélu LEBAS, 60 ans, agent comptable, époux de Thérèse GOLANSKI

Décembre 2010

Le 1^{er} Anne Elisabeth DIERSTEIN, 69 ans, sans profession, veuve de Jean-Paul Robert FLESCH

Le 6 Jean Nicolas KEMPF, 91 ans, employé de scierie retraité, époux de Hélène BOETZLÉ

Le 11 Jean René HELM, 65 ans, retraité, époux de Adrienne Solange MAIER

ENVIE DE BEAUX LÉGUMES ?

En cette fin d'année mondiale de la biodiversité, revenons sur l'action d'une toute jeune association munstérienne, Potager enVie. Ce groupe de passionnés de nature et de jardinage a vu le jour en 2009, autour d'un objectif simple : redynamiser les cultures potagères en prodiguant des conseils utiles, en favorisant les rencontres, les échanges d'expériences et de semences.

En avril dernier, la Ville a mis à disposition de l'association un terrain à l'extrémité du Dubach, pour y implanter un jardin partagé. Le principe est simple : bénéficier d'un espace collectif où les tâches exécutées en commun permettent à chaque participant de découvrir les tours de main et les savoir-faire pour jardiner en respectant l'environnement. Les écoles y ont également leur place. Elles ont pu découvrir ce lieu dans le cadre de l'action « Couleurs Jardins », menée en partenariat entre deux classes munstériennes et l'association. Cette dernière propose de nombreuses rencontres tout au long de l'année, telles que des trocs de graines, des projections de films, des visites de potagers à pied ou

UNE PARTIE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION POTAGER ENVIE.



à vélo, des expos, des ateliers de cuisine saisonnière, des rencontres thématiques...

Vous pourrez rencontrer les membres de l'association et découvrir les projets 2011 à l'occasion de la Journée des Associations le 23 janvier prochain à la salle des Fêtes.

Vous pouvez également les soutenir en leur offrant le matériel de jardinage en bon état dont vous n'avez plus l'usage...

<http://potagerenvie.free.fr>



SOLIDARITÉ ET ENTRAIDE

Échanger une heure de garde d'enfant contre le prêt d'une remorque, ou un cours de yoga contre un coup de main pour empiler son bois, le tout sans bourse délier, c'est possible grâce au nouveau Système d'Échanges Local de la Vallée de Munster. Le principe est simple : chaque membre du réseau reçoit le catalogue des propositions et des demandes de services auquel il peut répondre en fonction de ses disponibilités. Il débite ou alimente son « compte » du nombre de points SEL correspondant aux coups de mains échangés.

Le but ? S'assurer que son compte reste à un solde proche de zéro. Rien à voir en cela avec un compte bancaire, que l'on souhaite en général voir se remplir au maximum ! Autre avantage : on ne fera pas forcément appel à la personne à qui on a rendu service, mais à un autre membre du groupe, selon le type d'aide dont on a besoin. Ce qui multiplie les possibilités d'échanges de services, tout en favorisant le lien social et les rencontres. Un aspect

LE POTOSSEL MUNSTER A VU LE JOUR SUITE À UNE ENQUÊTE DESTINÉE À SONDER LES BESOINS EN MATIÈRE D'ÉCHANGES DE SERVICES.



très apprécié des personnes récemment implantées dans la Vallée.

Contact : 03 89 77 46 64
tous.ensel@yahoo.com

LES CIGOGNES EN VEDETTE

En 2012, nous fêterons le 25^{ème} anniversaire de la réintroduction de la cigogne à Munster. Afin de préparer cet anniversaire, l'année 2011 sera d'ores et déjà placée sous le signe de la cigogne, avec différentes actions et animations autour de ce sympathique animal, familier de nos toits et très prisé de nos visiteurs.

Le 6 mars prochain, la Ville proposera en lien avec l'APRECIAL une « Journée de la Cigogne » ouverte à tous.

Au programme, inauguration officielle des plaques « Elsassiches Storikadorf » (Village Alsacien de la Cigogne), projection gratuite d'un documentaire tourné par André Huglin, circuit en ville et présentation de l'histo-

rique de la réintroduction et des moeurs des cigognes par Gérard Wey, président de l'APRECIAL.

Retrouvez le programme complet dès le mois de février sur le site Internet de la Ville www.ville-munster68.fr ou en vous abonnant gratuitement à la lettre d'information municipale « Näjikaita » à partir de ce même site.



EN ATTENDANT LEUR ANNIVERSAIRE !

LA JOURNÉE DES ASSOCIATIONS ET DU BÉNÉVOLAT

Le dynamisme associatif est une des grandes forces de la Ville de Munster. C'est pourquoi la Municipalité est heureuse de reconduire, cette année encore, la Journée des associations et du bénévolat.

Cette manifestation sera l'occasion pour la centaine d'associations munstériennes de se présenter (actions, résultats, journées portes ouvertes, manifestations à venir, etc) et pourquoi pas de susciter certaines passions...

Après une édition 2010 particulièrement réussie, Azur FM (radio associative) sera cette année encore partenaire de la journée. Et bien plus qu'un simple nom sur une affiche, l'équipe d'Azur FM sera présente au milieu des associations pour une journée de direct.

Journée des associations et du bénévolat : 23 janvier 2011 de 10h à 12h et de 14h à 18h à la salle des fêtes de Munster

ENTRÉE LIBRE



Carnet Rose

NAISSANCES

Janvier 2010

Le 20 Noélie Charlotte Sandra LONG

Février 2010

Le 18 Tylor Jean-Luc Raymond MEYER

Mars 2010

Le 1er Mathéo François Cyrille CARMON

Le 12 Jules José Oscar KIENAST

Le 21 Auronn Claude HOURTOULLE

Le 30 Bryan Etienne Yves David WELCKER

Le 31 Jules JAEGLÉ

Avril 2010

Le 1er Théo ECKERT

Le 6 Erwan BERG

Le 9 Maël Léo DAL LAGO

Le 19 Nathan Philippe Albert LEHMANN

Le 20 Gülümsu SARMASIK

Le 28 Mathias Charles Stéphane DUFFORT

Mai 2010

Le 4 Cyril BRAESCH

Le 12 Amory Christian Michel HUSSER

Le 16 Salomé PICO

Le 22 Arthur Pierre Jean BERNARD

Juin 2010

Le 11 Jules WUEST

Le 19 Timothée Paul Freddy SARY

Le 23 Ilayda SAYLIK

Le 25 Valentin Louis WISSON

Juillet 2010

Le 12 Nathan LIENHART

Le 21 Adam BOUAFIA

Le 24 Coralie Eva Elise KLEIN

Août 2010

Le 1 Léo Camille LEBER

Le 16 Quentin Daniel Patrick COLIN

Septembre 2010

Le 5 Noah Alain OTT

Le 11 Mileva Nima BELLIER

Le 22 Lucas Grégory Mickaël BAUMANN

Octobre 2010

Le 16 Rivian CECCHETTI

Le 21 Léa HUNZINGER

Le 23 Loggan Pascal NERI

Novembre 2010

Le 1er Jules Henri Philippe PFLEGER

Le 5 Marjorie Patricia Claudine HAON

Le 10 Victor Bernard André Eric PIGE--POUPPEVILLE

Le 12 Amélie KIENAST

Le 18 Noémie Christiane Dominique GUYON

Le 20 Angéline Filaozera Mathilde ZEH

Décembre 2010

Le 1er Axel BURG--HANS

Le 1er Luna Annie Andrée KLEIN

Le 10 Lola Estelle Danielle Elvire MAIER

Le 20 Sohane Gabin Chalome BOUSQUET

Le 21 Enzo Jeannot Patrick FINCK

Le 21 Josar-Exaucé MOPANGA

MIEUX VIVRE ENSEMBLE !

27 mai 2011 : Comme chaque année, la Ville de Munster soutient la Fête des Voisins. Particuliers ou associations, si vous souhaitez organiser une fête ou une rencontre de quartier, merci de contacter la Mairie.

Plus d'info :

www.immeublesenfete.com

MUNSTER S'ANIME EN 2011

Kaffee-Küacha 2011

Les prochaines animations pour les seniors et les personnes isolées auront lieu à la salle de la Laub les mardis 1^{er} février, 1^{er} mars, 5 avril et 3 mai 2011 de 14 h à 17 h.

Les personnes ayant des difficultés pour se déplacer peuvent se signaler la veille (avant 18 h) à la mairie : 03 89 77 32 98

Journée des Associations

23 janvier 2011

Journée des Cigognes

6 mars 2011

10^{ème} E Friejhohr fer unseri Sproch

15 mai 2011

Les enfants du Jazz

29 mai 2011

Festival de Jazz

31 mai > 4 juin 2011

Exposition Robi Wetzel

Du 14 > 26 juin 2011

La fête de la Musique

21 juin 2011

La fête Nationale

13 juillet 2011

La Course de Brouettes

30 juillet 2011

La fête de la Transhumance

11 septembre 2011

Le salon Natur'enVie

4 > 6 novembre 2011



www.VILLE-MUNSTER68.fr

ET MAINTENANT TOUTE L'ACTU DE VOTRE VILLE SUR **FACEBOOK**